



La rémunération dans l'administration municipale

Mai 2010

Les données sur la rémunération présentées dans ce feuillet sont tirées de la collecte 2009 de l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG). L'univers visé par l'ERG est constitué de l'ensemble des entreprises de 200 employés et plus des différents secteurs du marché du travail au Québec ainsi que des municipalités de 25 000 habitants et plus. Celles-ci comportent généralement au moins 200 employés.

Le tableau sur les salaires présente, pour certains groupes intermédiaires (emplois) de la *Classification nationale des professions* (CNP) existant dans l'administration municipale, les salaires annuels moyens, les heures régulières hebdomadaires de travail ainsi que des données sur les échelles salariales. Les emplois choisis sont de niveau de compétence universitaire, collégiale ou secondaire et se retrouvent dans les cinq domaines d'activité de la CNP suivants : « Affaires, finance et administration », « Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés », « Métiers, transport et machinerie », « Arts, culture, sports et loisirs » et « Vente et services ». Trente-six emplois se trouvent dans les groupes de base formés par le croisement de ces niveaux de compétence et domaines; parmi ces emplois, les 25 emplois comportant le plus d'effectifs ont été retenus.

- Au niveau de compétence universitaire, les cinq emplois choisis présentent un salaire annuel moyen variant de 61 369 \$ (« Professionnels de la rédaction, de la traduction et des relations publiques ») à 75 969 \$ (« Professionnels en génie civil, mécanique, électrique et chimique »). Dans chacun des emplois, plus de 90 % des employés sont rémunérés selon une échelle salariale; le maximum normal varie de 66 374 \$ à 80 460 \$.
- Au niveau de compétence collégiale, le salaire moyen varie de 42 624 \$ (« Personnel en secrétariat ») à 65 933 \$ (« Entrepreneurs et contre-maîtres du personnel des métiers et du personnel assimilé »). Dans les groupes 72-73 (« Personnel des métiers »), les pourcentages d'employés rémunérés selon une échelle salariale sont généralement plus bas que ceux notés dans les autres groupes, les emplois de métier étant plus souvent rémunérés selon des taux uniques.

- Au niveau de compétence secondaire, l'étendue des salaires est moins grande : le salaire annuel moyen varie de 37 111 \$ (« Commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information ») à 46 567 \$ (« Commis à l'expédition et à la distribution »). Le pourcentage de l'effectif rémunéré selon une échelle salariale se situe entre 77,8 % et 96,3 % et le maximum normal va de 38 796 \$ à 47 322 \$.
- Tous niveaux de compétence confondus, les heures régulières hebdomadaires de travail se situent entre 33,9 et 39,2 heures. Les emplois du niveau de compétence collégiale montrent une semaine de travail généralement plus longue que celle notée dans les deux autres niveaux; c'est surtout le cas pour le « Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie ».

Le rapport *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009* comporte de l'information pour environ 70 emplois se retrouvant dans l'administration municipale ainsi que des résultats pour 12 autres ventilations. Ce rapport est disponible sur le site web de l'Institut (www.stat.gouv.qc.ca).

Nombre de municipalités et population, selon la taille de la municipalité, Québec, 2009

Taille des municipalités	Municipalités	Population	
	n	n	%
0 à 9 999 habitants	1 195	1 842 145	24
10 000 à 24 999 habitants	54	833 952	11
25 000 à 49 999 habitants	24	826 907	11
50 000 à 99 999 habitants	9	602 330	8
100 000 habitants et plus	10	3 723 545	48
Total partiel	43	5 152 782	67
Grand total	1 292	7 828 879	102¹

1. La somme des pourcentages peut être différente de 100 en raison des arrondissements.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Données démographiques régionales, Population totale des municipalités*, 1^{er} juillet 2009.

Sur les 1 292 municipalités au Québec, 43 sont des municipalités de 25 000 habitants et plus. Ces municipalités visées dans l'ERG couvrent 67 % de la population totale du Québec.

Salaires annuels moyens, heures régulières hebdomadaires de travail et échelles salariales, pour certains groupes intermédiaires de la CNP, administration municipale¹, Québec, 2009

Code	Titre d'emploi	Salaires	Heures	Échelles salariales		
				Effectif échelle	Minimum	Maximum normal
Formation universitaire						
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées (groupe 21)						
213	Professionnels en génie civil, mécanique, électrique et chimique	75 969	35,1	92,1	56 491	80 460
215	Professionnels en architecture, en urbanisme et en arpentage	71 439	34,8	94,0	52 890	76 423
217	Professionnels en informatique	66 126	34,5	94,2	48 395	69 446
Personnel professionnel des arts et de la culture (groupe 51)						
511	Professionnels des bibliothèques, archives, musées et galeries d'art	66 595	34,5	90,5	49 744	73 465
512	Professionnels de la rédaction, de la traduction et des relations publiques	61 369	34,5	95,2	44 819	66 374
Formation collégiale						
Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau (groupe 12)						
121	Personnel de supervision – travail de bureau	60 762	35,1	86,3	47 059	63 260
122	Personnel administratif et de réglementation	56 380	34,8	95,0	44 214	58 627
123	Personnel d'administration – finances et assurances	56 791	34,4	92,7	44 070	59 157
124	Personnel en secrétariat	42 624	34,2	82,3	32 995	43 661
Personnel technique et personnel spécialisé des arts, de la culture, des sports et des loisirs (groupe 52)						
521	Personnel technique des bibliothèques, archives, musées et galeries d'art	45 040	33,9	84,1	35 046	46 644
525	Athlètes, entraîneurs, arbitres et personnel assimilé des sports et loisirs	51 945	34,8	76,8	43 121	55 691
Personnel spécialisé de la vente et des services (groupe 62)						
626	Policiers et pompiers	63 344	39,2	18,4	36 441	65 417
Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie (groupes 72/73)						
721	Entrepreneurs et contremaîtres du personnel des métiers et du personnel assimilé	65 933	38,5	90,2	62 620	76 490
724	Électriciens et monteurs de lignes d'électricité et de télécommunications	52 047	38,4	10,0	39 225	51 377
725	Plombiers, tuyauteurs et monteurs d'installations au gaz	49 818	37,7	6,6	42 546	53 877
727	Charpentiers et ébénistes	49 784	38,6	12,6*	39 050	50 401
731	Mécaniciens de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	49 803	38,8	31,1	38 576	50 231
732	Mécaniciens de véhicules automobiles	50 459	38,1	11,2*	41 004	50 585
Formation secondaire						
Personnel de bureau (groupe 14)						
141	Commis au travail général de bureau	38 001	34,1	81,3	28 254	39 835
142	Commis en bureautique et en éditique	40 191	34,6	94,7	29 940	41 062
143	Commis des finances et de l'assurance	44 744	34,0	78,2	35 655	46 704
144	Commis de soutien administratif	40 413	34,7	92,7	30 178	41 109
145	Commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information	37 111	34,4	87,4	28 812	38 796
147	Commis à l'expédition et à la distribution	46 567	36,6	77,8	35 954	47 322
Personnel intermédiaire de la vente et des services (groupe 62)						
646	Personnel des services de protection	42 715	35,2	96,3	36 261	47 129

1. Ce sont les municipalités de 25 000 habitants et plus qui font partie de l'univers de l'enquête.

2. Le salaire moyen peut être plus élevé que le maximum normal moyen. Pour plus d'information à ce sujet, voir la section **1.1.3 Concepts relatifs aux salaires et aux échelles salariales** du document *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009*.

* Précision passable (CV plus grand que 15 %); utiliser avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la rémunération globale au Québec. Collecte 2009*.

Ce feuillet est réalisé par la **Direction des statistiques du travail et de la rémunération**.

Pour plus de renseignements : Claude Vecerina, professionnel en rémunération
1200, avenue McGill College, bureau 400
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384 (poste 6239)
Télécopieur : 514 876-1767
Courriel : claud.vecerina@stat.gouv.qc.ca

**Institut
de la statistique
Québec** 